

Procès-verbal  
Assemblée générale annuelle des membres  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ALPIN  
Le 23 septembre 2023 – Rencontre Hybride  
Présentiel – Salle 270 Maison du loisir et du sport  
Virtuel – Plateforme Zoom

**Présents:**

**Le personnel de la fédération**

Jocelyn Huot  
Eric Prefontaine  
Marie Yanique Verne  
Daphné Asselin

**Le Conseil d'administration de la Fédération**

Annie Deschênes  
Caroline Champagne  
Daniel Boivin  
Gabriel Zaurrini  
Marianne Plamondon  
Benoit Byette  
Mark Somers

**Les membres de la Fédération**

Martin Laperrière – Région des Laurentides  
Marie-Andrée Simard – Région de Québec  
Kabir Ladak – Région de la Mauricie  
Éric Bélliveau - Région de l'Outaouais  
Jean-François Bélisle – Région de l'Estrie  
Nicolas Tremblay – Région de Saglac  
??? – Région de Côte Nord

**Le quorum est constaté.**

**Ouverture de l'assemblée (10h06)**

**Mot de bienvenue**

Marianne Plamondon adresse un mot de bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle. Elle salue l'arrivée de Jocelyn Huot à titre de Directeur général par intérim et remercie trois (3) administrateurs qui quittent le CA, soit Caroline Champagne, Amélie Léger et Anne-Marie Lefrançois.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

M. Zurrini demande s'il y a des ajouts pour la rubrique varia. Martin Laperrière aimerait discuter du calendrier des courses.

Il est proposé par Martin Laperrière d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

**Appuyé** : *Pierre-Antoine Morin*

### **2. Présentation des états financiers vérifiés**

L'auditeur Francis Nadeau présente les états financiers vérifiés, tels qu'ils apparaissent dans le rapport annuel 2022-2023 et présentés au Conseil d'administration de Ski Québec alpin par la firme de vérification PNL. F. Nadeau passe en revue l'ensemble des états financiers vérifiés.

Il est proposé par Kabir Ladak d'accepter les états financiers vérifiés pour la saison 2022-2023.

**Appuyé** : *Pierre-Antoine Morin*

Il est proposé par Martin Laperrière de reconduire le mandat de la firme PNL pour l'année financière 2023-2024.

**Appuyé** : *Jean-François Bélisle*

Martin Laperrière demande s'il était possible de recevoir les États financiers vérifiés officiels tels que présentés par le vérificateur ainsi que les budgets pour la saison 2022-2023. M. Zurrini dit qu'il va en discuter avec les membres du CA et lui revenir sur cette question.

### **3. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres 2022**

Éric Belliveau confirme que le Procès-verbal est conforme.

**Appuyé** : *Kabir Ladak*

### **4. Présentation du rapport annuel**

J. Huot et le personnel de Ski Québec alpin présentent les diverses sections du rapport annuel.

M. Zurrini demande aux membres d'approuver le dépôt du rapport annuel.

**Approuvé** : *Kabir Ladak*

**Secondé** : *Martin Laperrière*

Pierre-Antoine Morin aimerait que les régions de la SEMAC ne soient pas regroupées dans les tableaux démontrant le nombre de membres. Martin Laperrière suggère d'inclure un tableau comparatif par année pour les régions.

### **5. Modification aux règlements**

Éric Prefontaine explique les rôles des sous-comités et présente les recommandations de modifications aux règlements du chapitre 4.

- Projet de délégation québécoise pour un projet de courses en Europe pour les U14. Il n'y aura plus de participation à la Whistler Cup dans cette catégorie
- U16 quotas de base passe à 1 pour toutes les régions

- Il n’y aura pas de championnat de L’Est pour les athlètes U16
- Le championnat Canadien U16 est divisé en deux. Les athlètes du Québec participeront aux Championnats de l’Est U16
- Il y aura une délégation québécoise U16 à la Whistler Cup
- Il n’y aura pas de délégation U16 pour une course de fin d’année en Europe
- Les frais de courses ont été ajustés
  - 70\$ par jour pour les événements provinciaux
  - 85\$ pour courses à genre unique FIS
  - 65\$ par jour pour les courses techniques CJP et FIS

Il est proposé par Martin Laperrière d’accepter les modifications aux règlements  
**Appuyé** : par Jean-François Bélisle

## 6. Modification aux règlements généraux

Benoit Byette explique la nécessité de modifier les règlements généraux de la Fédération afin de les rendre conformes au Code de gouvernance des organismes à but non-lucratifs adopté par MEES en 2021.

Il est proposé par Martin Laperrière de ratifier les règlements généraux adoptés par le CA de la Fédération le 29 août 2023.

**Appuyé** : par Kabirr Ladak

## 7 Présentation du comité de mise en candidature

Mark Somers présente les membres du Conseil d’administration à élire.

Les membres sont :

- Benoit Byette : membre issu de la région de l’Estrie
- Pierre-Antoine Morin : membre issue de la SEMAC
- Annie Deschênes : membre issu de Skibec
- Antoine Michaud : membre indépendant
- Carolyn Picard : membre indépendant
- Elizabeth Kurth: membre indépendante

Kabir Ladak propose d’accepter les candidatures recommandées par le Comité de mise en candidature.

**Appuyé** : Marie-André Simard

## 8. Varia

Martin Laperrière soulève que le calendrier alpin pour l’année 2023-2024 est très serré, notamment en ce qui concerne les dates hâtives du Critérium U16.

Martin Laperrière suggère aussi d’augmenter les cachets pour les formateurs afin d’attirer un plus grand nombre de formateur pour les officiels.

**Fermeture de l'assemblée (11h56)**